



Déjeuner Spectacle aux Ateliers Magiques

Mardi 8 Novembre 2022

GENERATIONS MOUVEMENT - LES AINES RURAUX Secteur du Doux

Dani Lary présente son spectacle TIC-TAC « 20 ans de magie et de rêve, la vie extraordinaire de Dani Lary »



10h00: Départ en Autocar Grand Tourisme **** de Lamastre (plan de ramassage à déterminer).

11h00: Prise en charge au Parking de l'Octroi à Tournon.

Environ 45 de route de Barbières (26) selon condition de circulation.

11h45: Arrivée aux Ateliers Magiques de Dani Lary à Barbières.

12h00 : Déjeuner aux Ateliers Magiques sur le thème de l'oie (menu unique pour l'ensemble du groupe)







« Menu Prestige »

Lobe de foie gras d'oie mi-cuit, chutney de saison, pain d'épice

Filet d'oie fondant, jus aux petits princes des bois et véritable dauphinois

Trilogie de fromages

Transparence de saison

Vin et café

15h30: Spectacle de Grandes Illusions d'1h30

Devenu le spécialiste de la Grande Illusion, il revient aujourd'hui avec son tout nouveau spectacle intitulé « TIC-TAC » qui réunira ses plus grandes créations de ces 20 dernières années vues à la télévision et dans ses spectacles : le piano volant, le passage à travers la matière... et bien plus encore!

Un voyage dans le temps où Dani Lary racontera son incroyable histoire, celle d'un enfant de 8 ans, un gamin, rêveur dans l'âme prêt à tout pour devenir magicien et qui s'est imposé aujourd'hui comme l'une des références mondiales de la Grande Illusion. Rencontre et photos avec le magicien à l'issue du spectacle.

17h45: Départ pour route de retour direct.

18h30 : Dépose à Tournon

19h30: Arrivée à Lamastre

Les Ateliers de Dani Lary se réserve le droit d'annuler cette date si – de 250 participants sur cette journée.

PRIX FORFAITAIRE TTC PAR PERSONNE

Base 30 personnes
106 €

Base 40 personnes

Base 50 personnes

97 €

92 €

(1 gratuité pour 40 payants)

CE PRIX COMPREND:

- ✓ Le transport en autocar grand tourisme *****
- ✓ Le déjeuner spectacle aux Ateliers Magiques de Dani Lary*



^{*}Sous réserve d'un nombre de participants minimum